

Ordre des
Architectes

O A

FRANCOPHONE ET
GERMANOPHONE

ARCHI NEWS — 37



Interview croisée : des Présidents très humains — **6**

Les architectes belges du bout du monde :

Yannic Levêque installée à Dubaï — **10**

Activités de la Chambre

des matières bruxelloises en 2023 — **12**

Cotisations 2024 : les montants ne bougent pas ! — **13**

ARCHINEWS
Magazine trimestriel
numéro 37 | Trimestre 1 / 2024
ÉDITEUR RESPONSABLE
ORDRE DES ARCHITECTES
Conseil francophone et germanophone
E.R. Francis Metzger
Glaverbel Building - Rez F
Chaussée de la Hulpe 166/26
1170 Bruxelles
www.ordredesarchitectes.be



archim'aide

Restez serein,
un architecte vous tend la main



ARCHITECTES EN DIFFICULTÉ : VOUS AUSSI
FAITES APPEL À ARCHIM'AIDE ET BÉNÉFICIEZ
DE L'ASSISTANCE ANONYME D'UN CONFRÈRE

SERVICE DE SOUTIEN D'UN CONFRÈRE ARCHITECTE

Composez-le **0800/20 245** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h.

Besoin d'un coup de pouce d'un confrère pour vous aider à réorganiser votre bureau, à récupérer vos honoraires, etc.? Un confrère référent formé pourra vous épauler.

Édito	5
ITW	
Interview croisée : des Présidents très humains	6
Etranger	
Les architectes belges du bout du monde : Yannic Levêque, installée à Dubaï	10
Actu	
Activités de la Chambre des matières bruxelloises en 2023	12
Cotisations 2024 : les montants ne bougent pas !	13
Du côté de chez vous	
L'actualité des Conseils	14
Déontologie	
Rappel destiné aux collaborateurs	15
Du côté des associations professionnelles	15

ARCHINEWS

Magazine trimestriel
numéro 37 | trimestre 1 / 2024

ÉDITEUR RESPONSABLE ORDRE DES ARCHITECTES

Conseil francophone et germanophone
Francis Metzger,
Glaverbel Building – Rez F
Chaussée de la Hulpe 166/26
1170 Bruxelles
communication@ordredesarchitectes.be
www.ordredesarchitectes.be

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphanie Ameels
Céline Cissé
Anne-Sophie Denis
Alain Desmytter
Damien Hublet
Jean-Yves Jehoulet
Frédéric Lapôte
Sylvie Mazaraky
Julie Roland

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Thierry Baneton
Frédéric Lapôte

CRÉDITS PHOTOS

Shutterstock
Fotolia
iStock

LEGENDE PHOTO COUVERTURE

les Kaktus Tower de Bjarke Ingels Group
(BIG) aux portes de Copenhague au
Danemark.

Aucun extrait de cette publication ne peut
être repris ou copié sans l'autorisation
écrite préalable de l'éditeur.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, TWITTER, LINKEDIN & INSTAGRAM



ÉDITO



Frédéric Lapôte
Secrétaire général de l'OAFg
© Jonathan Vahsen Photography

La dimension culturelle de l'architecture et l'action politique de l'Ordre : deux objectifs prioritaires

Il n'aura pas fallu longtemps aux mandataires fraîchement élus (depuis le 1 janvier 2024) et à tous ceux qui ont pris de nouvelles fonctions (depuis la même date) pour assumer pleinement toutes les missions que la loi confie à l'Ordre des Architectes et pour dresser les grandes orientations de la politique qui sera menée par l'institution ordinaire au cours des trois prochaines années.

(Re)donner à l'architecture la dimension culturelle qu'elle mérite est un des principaux objectifs annoncés. Pourquoi, contrairement aux pays voisins, l'architecture n'est-elle pas mise plus en avant en Belgique tant par les médias que par les autorités publiques ? Pourquoi l'architecture d'aujourd'hui est-elle si pauvre en termes de qualité ? Horta obtiendrait-il un permis d'urbanisme aujourd'hui ? Dans l'interview croisée des Présidents de l'ancienne et de l'actuelle mandature – que vous pourrez lire dans ce numéro –, Francis Metzger souligne que : « la

dimension culturelle de l'architecture est oubliée : les suppléments dans la presse... sont des suppléments de l'immobilier et pas de l'architecture. On parle beaucoup de culture (livre, musique, cinéma) et c'est très bien... mais pas d'architecture alors qu'elle fait partie de la culture... L'Ordre doit absolument redonner ses lettres de noblesse à l'architecture qui doit retrouver une identité culturelle ».

« Intégrer la culture du bâti dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire » est une des 33 propositions formulées dans le mémorandum¹ établi par l'OAFg et défendu depuis plusieurs mois. Convaincre de la pertinence de ces propositions et peser sur les actions politiques menées au niveau fédéral comme aux niveaux régionaux constituent également une priorité de la nouvelle mandature. Dans ce cadre, deux débats² ont été organisés, l'un en région bruxelloise et l'autre en région wallonne : ces débats réunissaient les représentants des principaux partis francophones actifs dans les deux régions. Plusieurs thèmes ont été abordés dont la longueur des procédures de permis, la fonction de BMA, le RRU ou le manque de logements pour Bruxelles et l'absence de digitalisation, la complexité des procédures d'urbanisme, la « réformette » du CoDT et l'indispensable rénovation énergétique du bâti pour la Wallonie. En temps voulu, il sera rappelé aux intervenants leurs propos et engagements.

Les interpellations régulières de tous les acteurs politiques concernés est rendu possible par le travail effectué par la Chambre des matières bruxelloises et par la Chambre wallonne, deux commissions chargées de traiter des matières liées à l'exercice de la profession d'architecte respectivement dans la région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie. Ces deux commissions ont par ailleurs travaillé ensemble pour éditer une plaquette « *Quelle architecture face aux enjeux climatiques ?* »³ qui définit 7 grandes orientations nécessaires et formule 17 propositions concrètes pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux.

Plus que jamais l'Ordre a décidé de s'investir pour tenter d'influer sur les évolutions législatives et réglementaires et pour peser sur les décisions prises par nos gouvernants.

Cette volonté affichée implique également que l'Ordre se professionnalise (encore plus) au niveau de sa communication : des efforts sont ainsi déployés pour être plus présent notamment dans les médias et sur les réseaux sociaux. Une attention particulière doit également être apportée à la diffusion d'informations régulières et pertinentes aux membres de l'Ordre. A côté de l'Archinews (trimestriel écrit) et des « A Epingler (newsletter électronique) que vous recevez régulièrement, il vous sera proposé (gratuitement) des webinaires sur des sujets d'actualité (exemple : webinaire sur les droits d'auteur du 16 mai⁴).

Et en parlant de sujet d'actualité, il est difficile de ne pas penser à l'intelligence artificielle : a été constitué au sein de l'OAFg un groupe de travail intitulé « transformation numérique de la profession et mission légale ». Qu'on le veuille ou non, l'IA s'imposera dans l'exercice de la profession d'architecte : l'Ordre vous accompagnera afin que vous ne subissiez pas mais que vous puissiez utiliser ce nouvel outil qui doit être perçu comme une opportunité.

Les projets de l'Ordre sont nombreux, son activité est nourrie et les mandataires que vous avez élus peuvent compter, pour mener à bien leurs actions, sur le soutien d'une équipe administrative enthousiaste et professionnelle. Qu'elle soit ici remerciée pour son engagement et son dévouement.

Frédéric LAPÔTRE
Secrétaire général de l'OAFg

1 Le mémorandum est disponible sur le site internet www.ordredesarchitectes.be

2 Les 2 débats peuvent être visionnés sur <https://www.youtube.com/channel/UCMgLRs0JuF08zMVm4qezZ0w>.

3 La plaquette « *Quelle architecture face aux enjeux climatiques ?* » est disponible sur le site www.ordredesarchitectes.be

4 Le webinaire sur les droits d'auteur sera disponible via <https://www.youtube.com/channel/UCMgLRs0JuF08zMVm4qezZ0w>.

INTERVIEW CROISÉE : DES PRÉSIDENTS TRÈS HUMAINS

Rédaction : Frédéric Lapôte, secrétaire général de l'OAFg

Philippe Meilleur Président de l'OAFg de 2018 à 2023

- Diplômé architecte en 1992, je mène une carrière d'architecte indépendant en région liégeoise. Fondé en 1994, le bureau MJ architecture srl travaille dans le secteur du logement (privé ou social), des bâtiments scolaires ou pour diverses administrations communales.
 - Parallèlement à cela, j'ai toujours été actif dans le monde associatif, en tant que simple membre de l'Association Royale des Architectes de Liège (ARALg) dès 1995, puis Président de Infor-architecture asbl au début des années 2000 et enfin Président de l'ARALg de 2015 à 2021.
 - J'ai été élu mandataire de l'Ordre de 2018 à 2023, période pendant laquelle j'ai assumé la présidence de l'OAFg (2018 à 2023), et la présidence du Conseil national (2021 à 2023).
 - En 2024, j'ai été élu pour un second mandat mais pour des fonctions limitées au Conseil provincial de Liège et à la Chambre wallonne.
-

Monsieur Metzger, quelles sont les grandes actions qui, selon vous, ont marqué la mandature de votre prédécesseur ?

FME : à mon arrivée à l'Ordre, j'avais une image poussiéreuse de l'institution. Mon prédécesseur a insufflé un dynamisme nouveau à l'Ordre en menant notamment des actions ciblées sur les jeunes comme l'accompagnement des stagiaires avec la mise en place d'une post-formation. Celle-ci est très utile vu l'évolution de l'enseignement qui n'est plus professionnalisant. Et cette post-formation, mise en place avec le concours des universités, est gratuite. Philippe a su créer des liens étroits avec les universités et des associations professionnelles, ce qui ne peut que servir la profession.

PME : j'espère que cette post-formation continuera sous la présente mandature. Je suis également très attaché au mécanisme de solidarité, Archim'aide, qui a pu voir le jour sous ma présidence. La profession a tendance à se fragiliser et il est important de pouvoir soutenir les architectes en difficulté d'un point de vue organisationnel, administratif et autre.

C'est quoi la vie d'un ancien Président de l'Ordre des Architectes ?

PME : le retour à une vie un peu plus apaisée. Être mandataire, c'est un

engagement. Être Président, c'est un engagement supérieur à un mi-temps, un mi-temps bien rempli. Je peux maintenant réinvestir mon bureau mais c'est aussi un peu plus de liberté et de temps pour moi.

Pourquoi devenir Président ?

FME : après une mandature, comme vice-président, avec Philippe au cours de laquelle nous nous étions répartis les tâches, je tiens à finir l'important travail qui a été initié et à concrétiser divers projets en cours. Je dois avouer que le disciplinaire ne m'intéresse pas beaucoup. La dimension culturelle de l'architecture est oubliée : les suppléments dans la presse comme Le Soir ou la Libre Belgique sont des suppléments de l'immobilier et pas de l'architecture. On parle beaucoup de culture (livre, musique, cinéma) et c'est très bien ... mais pas d'architecture alors qu'elle fait partie de la culture. En 2018, les ministres belges de la culture signent, sous l'impulsion de l'Ordre, la déclaration de Davos qui reconnaît la dimension culturelle de l'architecture : c'est un premier pas important mais il est insuffisant. L'architecture s'impose à tous : on a le choix de voir un film, de lire un livre, d'écouter de la musique mais on n'a pas le choix de l'architecture. L'Ordre doit absolument redonner ses lettres de noblesse à l'architecture qui doit retrouver une identité culturelle.



Philippe Meilleur et Francis Metzger
© Onur Sar

L'ORDRE DOIT ABSOLUMENT REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE À L'ARCHITECTURE QUI DOIT RETROUVER UNE IDENTITÉ CULTURELLE.

PME : il y a six ans, je me suis présenté à l'Ordre sans aucune expérience et ma motivation était de comprendre l'Ordre et de faire que l'Ordre soutienne mieux les architectes. J'ai alors constaté que l'Ordre travaillait bien même très bien mais il devait mieux le faire savoir. Et l'Ordre devait également mieux se positionner à l'égard du monde extérieur : l'administration, le politique, la presse, etc. Il fallait faire (re)connaître le rôle et le travail de l'Ordre et je m'y suis attelé tout au long de mon mandat. Aujourd'hui, l'Ordre me semble bien écouté mais il n'est pas toujours entendu. Je regrette l'absence de dématérialisation en Wallonie et le non-respect des dispositions du RGPD par les autorités publiques.

En Wallonie, le grand mal est effectivement l'absence de digitalisation. Quel est le grand mal à Bruxelles ?

FME : le gros problème en Région bruxelloise est la durée des

procédures d'urbanisme avec tous les effets négatifs qui en découlent. Les procédures de permis d'urbanisme sont des parcours du combattant. Est-il normal que pour déposer un permis, il faille être accompagné d'un avocat ou d'un juriste ?

Bruxelles est le dernier de la classe en Belgique et en Europe. Si vous prenez des villes comme Amsterdam ou Marseille (villes comparables à Bruxelles en termes d'habitants), la durée des procédures d'urbanisme est quatre ou cinq fois moins longue qu'à Bruxelles ... qui compte trois fois plus de fonctionnaires. Et en plus, l'issue des procédures est incertaine. Par conséquent, les investisseurs fuient, ne pouvant s'accommoder de cette longueur et de cette incertitude. Et celles-ci sont également la cause du nombre important d'infractions urbanistiques existant sur le sol bruxellois. Toute l'économie bruxelloise est impactée par les longueurs des procédures : emploi, fiscalité, etc.

Francis Metzger Actuel Président de l'OAFg

- Francis Metzger est un architecte belge spécialisé tant dans la restauration de lieux de patrimoine remarquable que dans la conception contemporaine. Il conjugue sa passion pour l'architecture au gré des activités de Ma2 (l'atelier d'architecture qu'il a fondé en 2002 et qui opère en Belgique et en France), sa fonction de membre de la Commission royale des Monuments et Site et enfin son mandat de Président de l'OAFg. Par ailleurs, des années durant, il a assumé des charges académiques et d'enseignement au sein la Faculté d'architecture de l'Université Libre de Bruxelles.
- Détail d'importance s'il en est, Francis Metzger est originaire des Marolles, ce quartier populaire historique de Bruxelles où le terme « architekt » est considéré comme une insulte dès lors qu'il fut en partie défiguré suite à l'édification par Joseph Poelaert de son imposant palais de justice. Pour autant, en plus de trente ans de pratique professionnelle, l'animateur et administrateur de Ma2 n'a cessé de réparer, restaurer, rénover, réhabiliter ce que le temps et les hommes avaient détérioré ou dénaturé, selon une méthodologie systématique qui fait école. Sa démarche scientifique, véritable procédé archéologique investiguant l'âme des murs, l'amène à témoigner de leur identité première avant de les recomposer au gré d'une programmation contemporaine.
- Ce travail de praticien a permis à Francis Metzger et ses équipes d'obtenir de nombreux prix et reconnaissances diverses dont trois Europa Nostra et la notoriété professionnelle par arrêté du gouvernement le 26 juillet 1995.

Pourquoi tant de règles ? Pourquoi tant de contraintes ? L'Art déco et L'Art nouveau sont considérés comme des joyaux du patrimoine architectural bruxellois : à l'époque, les permis d'urbanisme consistaient en quelques feuilles de papier. Je revendique pour les architectes le droit à l'audace et le droit à la créativité, droit délivré de toute contrainte administrative et réglementaire souvent totalement inutile.

PME : il faut refaire confiance aux architectes lesquels sont des vrais professionnels qui sont porteurs de solutions. Tout projet est en lien avec un contexte et l'architecte réfléchit à ce contexte. Trop souvent les administrations se limitent aux projets (en eux-mêmes) et ont peur d'une certaine créativité. Et l'image d'une région ou de l'architecture de cette région en est affectée. L'Art nouveau était une architecture audacieuse qui était acceptée. Aujourd'hui, il y a une banalisation de l'architecture.

Comment replacer l'architecture au centre des préoccupations ?

FME : il faut redonner confiance à l'architecte : il n'est pas un technicien comme les autres. L'architecte choisit un parti architectural en fonction d'un contexte. Et ce parti va influencer tous les autres intervenants.

L'architecte donne du sens à la matière : il faut le rappeler comme il faut rappeler la valeur sociétale de l'architecture. Mais les contraintes actuelles (finances, réglementations, isolation, etc.) rendent parfois la mission sociétale de l'architecte difficile. L'œuvre architecturale évolue et il faut accepter cette évolution pour qu'un bâtiment réponde aux demandes et aux exigences de son époque.

En 1990, j'ai coécrit « La ville recyclée » : déjà à l'époque, je prônais de faire la ville autrement en cessant de démolir mais en réhabilitant et en réinvestissant le bâti existant. La dimension environnementale de l'architecture était très présente dans ma façon de travailler : l'acte de construire au centre des préoccupations doit être un enjeu majeur.

PME : ces dernières années ont connu des bouleversements : climatique, sanitaire, énergie, etc. et l'architecte est, de toute évidence, un professionnel en mesure d'apporter des réponses vis-à-vis de ces défis. L'architecte doit interroger l'humain et il est nécessaire de maintenir le dialogue entre le maître d'ouvrage, l'architecte, les administrations, le politique, etc.

Le dialogue est fondamental à tous les niveaux. L'architecte doit travailler en équipe aussi avec d'autres techniciens. L'architecte ne doit pas réfléchir seul mais doit synthétiser et concilier toutes les interactions humaines.

Mais l'humain a-t-il encore sa place avec l'IA ?

FME : l'architecte fait des projets et donc anticipe une situation qui sera. Et l'architecte travaille avec une équipe qui lui permettra de concrétiser le projet. C'est ce projet qui est la colonne vertébrale des actions et l'architecte est le seul à pouvoir anticiper et se projeter.

Lors de mes études, il y avait des modes en architecture : Ricardo Bofill, ... et les architectes étaient aussi vite oubliés qu'ils avaient été appréciés. Horta en fin de vie n'était

RIEN N'EST PLUS DÉMODÉ
QUE LA MODE. LE SEUL
ÉLÉMENT PÉRIENNE EST
L'HUMAIN ET C'EST POUR
CELA QUE L'HUMAIN
DOIT ÊTRE AU CENTRE
DE L'ARCHITECTURE.
L'HOMME EST IMMUABLE.

La banalisation ne contribuerait-elle pas à l'absence de nécessité de l'architecte dans la plupart des projets ?

PME : En termes d'architecture, peut-être. L'architecte devient un bon administratif et un bon technicien. Dans un sondage sur les missions de l'architecte, le terme architecture venait en fin de liste : c'est hallucinant. Comme l'a dit Francis, il faut redonner à l'architecture ses lettres de noblesse. Un des moyens est de créer des liens entre l'architecture et les autres formes d'art.

pratiquement plus connu, ce qui explique qu'en 1965, la maison du peuple est démolie.

« *A force d'être dans le vent, on a un destin de feuille morte* ». Rien n'est plus démodé que la mode. Le seul élément pérenne est l'humain et c'est pour cela que l'humain doit être au centre de l'architecture. L'Homme est immuable.

Et l'IA ?

FME : L'IA est une technique comme les autres. Les méthodes de travail ont énormément évolué au cours des 30 dernières années. L'IA fait partie de cette évolution : il ne faut pas la refuser. Le défi est de voir comment on va l'utiliser. L'IA permet d'accéder à des images : comment sublimer l'architecture grâce à l'intelligence artificielle ? L'architecture se doit d'être à la pointe de l'innovation et l'IA peut l'y aider à moins que ce soit l'architecture qui aide l'IA ! Architecture et informatique sont liées et évolueront ensemble.

PME : l'architecte doit évidemment suivre ces évolutions mais il est essentiel que l'architecte soit d'abord entendu et correctement rémunéré. Le travail d'architecte devient de plus en plus complexe (vu notamment l'évolution des techniques) et justifie des honoraires justes. L'Ordre doit être très attentif à cette problématique : stop à la surcharge de travail administratif et laissons le temps à l'humain et à la création ... avec les méthodes techniques actuelles. Mais tout cela n'est possible que si la rentabilité est également au rendez-vous.

Dans ce cadre, l'Ordre doit continuer à travailler pour des honoraires décents, à soutenir la profession, à faire du lobbying. Je pense qu'il en va de l'avenir de la profession.

FME : il y a quelques années, les représentants de l'Ordre des Architectes attendaient à Batibouw les ministres pour leur parler deux minutes. Ce n'était pas une bonne prise de contact. L'Ordre est bien structuré et a mis en place des compétences nécessaires au monde politique. Il commence à le faire savoir et les acteurs politiques prennent conscience des ressources de l'Ordre lequel doit être l'interlocuteur naturel du monde politique. Dans le cadre des prochaines élections, l'Ordre plaide – notamment via son memorandum –

pour des réformes majeures afin de mieux protéger le citoyen et afin de permettre à l'architecte d'exercer sa profession de façon efficace et dans de bonnes conditions.

Et les honoraires font évidemment partie de ces conditions : un architecte doit être justement rémunéré pour ses prestations en vue d'une efficacité et d'une qualité du travail. Dans cette dynamique, une réflexion sereine et intelligente doit être menée sur la fiscalité des droits d'auteur : les architectes sont des auteurs de projets et mettent en place un acte créatif qui doit être reconnu.

L'Ordre fait un bon travail mais beaucoup d'architectes se posent encore la question de l'usage leur cotisation. Que répondez-vous ?

FME : le montant de la cotisation est inchangé depuis de nombreuses années et est inférieur à ce qui se pratique dans les Ordres d'architectes étrangers. Un travail de qualité est réalisé au sein de l'Ordre mais on ne le sait pas. L'un des axes de mon mandat sera d'améliorer la communication de l'Ordre. Une présence plus importante dans les médias, notamment pour parler d'architecture, s'impose. La présence de l'Ordre sur les réseaux sociaux est aujourd'hui insuffisante. Et une attention particulière doit être menée auprès de nos membres : des questions sont posées alors que les réponses ont déjà été portées à leur connaissance. La diffusion d'informations vers les membres de l'Ordre doit être améliorée.

PME : le rôle de l'Ordre a énormément évolué. Il ne se contente plus du disciplinaire ou de l'inscription au tableau. Pas un centime de cotisation ne sert pas la cause des architectes. Il faut être présent sur tous les fronts : au niveau politique, au niveau des divers moyens de communications, au niveau de la presse, dans les rapports avec les autres Ordres et instituts professionnels (agents immobiliers) ... La cotisation est utilisée à 100% dans un monde très changeant.

Pousseriez-vous les jeunes à faire l'architecture ?

FME : mon métier n'est pas un métier mais une passion, un choix de vie et je pense que c'est le lot de beaucoup d'architectes. L'architecture a l'avantage de mêler le plaisir, la passion ... et les difficultés donc les

défis. C'est un métier hors norme ... même s'il y a beaucoup de normes. Et chaque architecte doit être défenseur de son art car l'architecture est un art. Alors oui, j'encourage tous ceux qui le souhaitent à se lancer dans l'architecture.

PME : « *Ton devoir réel est de sauver ton rêve* » : cette citation est affichée dans mon bureau. Beaucoup de jeunes ont pensé réaliser un rêve mais nombre d'entre eux sont désabusés. Il faut que l'Ordre sauve le rêve des jeunes architectes et que les architectes continuent à être des acteurs de la société.

Quels sont les autres formes d'art que vous appréciez ?

FME : je suis gourmand de tout ... et de cuisine. J'aime les choses bien faites : un boulanger qui fait un beau gâteau fait de l'art : il faut mettre en avant l'importance du savoir-faire. Nos événements Imagin'Art ont notamment pour objectif de mettre en avant ce savoir-faire et de souligner que toutes les formes d'art ont peut-être un lien avec l'architecture. J'apprécie les gens qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et qui le partagent.

PME : l'art de partager est effectivement essentiel et revient à ce que je mettais en avant, à savoir l'humain.

LES ARCHITECTES BELGES DU BOUT DU MONDE

Dans chaque édition, l'Ordre part à la rencontre d'une architecte belge ayant fait le choix de partir exercer à l'étranger, que ce soit en Europe ou sur des continents plus éloignés.

Découvrons le travail de l'architecte Yannic Levêque installée à Dubaï.



© Yannic Levêque

Pourriez-vous nous résumer vos parcours en quelques lignes ?

Je suis née en Belgique et j'ai grandi à Ibiza dans un hôtel familial, développant dès mon enfance une passion pour l'immobilier et les maisons. J'ai étudié l'architecture à Saint-Luc et à l'institut Victor Horta de Bruxelles. Après avoir obtenu mon diplôme en 1996, j'ai immédiatement déménagé à Barcelone pour me lancer dans des projets d'envergure dans mon pays d'origine. Pendant une décennie, dans une Barcelone dynamique après les jeux Olympiques de 1992, j'ai travaillé sur divers projets résidentiels, maisons individuelles et surfaces commerciales. En 2006, j'ai été sélectionnée par Idom, la plus grande société d'ingénierie d'Espagne, pour superviser un projet résidentiel de 500 logements conçu par l'architecte Jean Nouvel à Palma de Majorque mais malheureusement, après deux ans, ce projet est abandonné.

Mon expertise s'est étendue à la construction maritime avec des réalisations telles que le Terminal Grimaldi et l'Estacion Maritima 4 de Palma.

En 2008, confrontée à la crise du secteur immobilier, j'ai choisi d'explorer le marché français avec mon entreprise. Je remporte le concours du Parlement Européen de Strasbourg avec mon équipe et je pars y vivre pour réaliser le magnifique projet de rénovation du bâtiment Vaclav Havel. Après sept ans, je m'installe en Afrique centrale où je réalise des projets principalement résidentiels de luxe. Très vite, une opportunité s'offre à moi et je déménage à Dubaï où je suis immédiatement séduite par cette ville où tout est possible. En janvier 2016, je décide d'envoyer ma candidature spontanée à la société Besix en charge de la construction du Royal Atlantis Resort & Residences sur le Palm Jumeirah et deux jours plus tard, je suis contactée pour les rejoindre en tant que Head of Architectural Works, un vrai défi, un rêve pour une carrière d'architecte. Je travaillerai 4 ans sur ce projet avant de commencer un nouveau défi pour presque 2 ans comme Design Manager pour la construction d'un gratte-ciel de 370 m et de 77 étages à Dubaï: l'Uptown Tower. En novembre 2021, je rejoins l'équipe du Guggenheim

de Frank Gehry à Abu Dhabi comme Lead Architect pour la construction d'un projet passionnant et techniquement unique. Red Sea Global viendra ensuite me chercher pour participer à la Vision Saudi 2030, cela faisait 3 ans que je recevais leur proposition que j'ai finalement acceptée en 2022.

Sur quels types de projets travaillez-vous actuellement ?

À partir de 2022, j'ai intégré l'équipe de Red Sea Global en tant que Senior Director of Architecture. Je suis responsable d'un projet de bien-être choisi par l'architecte John Heah pour la Clinique la Prairie et de deux hôtels Wellness pour le groupe hospitalier Jayasom, qui se trouvent à Amaala sur la mer Rouge, une future destination de vacances de luxe.

L'objectif de ce projet est de créer une destination touristique haut de gamme dans le nord-ouest de l'Arabie saoudite. Amaala, qui se trouve sur la côte de la mer Rouge, se déploiera sur une superficie de plus de 4.155 km² et inclura des hôtels de luxe spécialement conçus pour le bien-être ainsi que des espaces naturels préservés. L'initiative fait partie du programme Vision 2030, visant à élargir l'économie saoudienne et à diminuer sa dépendance aux revenus pétroliers.



Uptown Tower



Emirates Hills



Royal Atlantis

Qu'est-ce qui vous a amenée à travailler à Dubaï ?

En 2014, je dirige une équipe d'architectes pour un Développeur Real Estate Africain Unicon Développement et réalise des projets principalement de résidentiel de luxe en Afrique. Après 8 mois, le propriétaire de la société me demande de déménager pour faire sa maison personnelle à Dubaï dans un quartier ultra luxueux, aucun doute je fais ma valise avec toute la famille !

Qu'est-ce qui est plus facile à Dubaï ou Arabie Saoudite en tant qu'architecte ?

Nous avons plus de moyens ce qui nous permet de réaliser des projets d'envergure et avec des matériaux qui sont aujourd'hui impensables en Europe ; et d'utiliser les derniers softwares qui nous permettent de développer des projets extrêmement complexes. De plus, les gestions de

permis de bâtir sont faciles à obtenir ce qui vous permet de réaliser plus rapidement et facilement vos projets ce qui n'est pas le cas en Europe.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

En tant que femme dans un milieu d'hommes, il est essentiel de prouver notre capacité. Il faut faire beaucoup d'efforts personnels pour gagner la confiance de vos collègues. L'industrie du bâtiment est le domaine d'activité où les femmes sont les moins nombreuses. Afin de se démarquer et d'être acceptée, il est nécessaire d'avoir un caractère solide, de la confiance en soi, de la personnalité et d'être prête à s'imposer. Une fois que vous avez réussi, vous recevrez un respect considérable, ce qui est mon cas aujourd'hui. Peu de femmes travaillent sur les chantiers à Dubaï et en Arabie Saoudite. Chaque jour, j'essaie d'encourager la nouvelle

génération, de leur transmettre ma passion. Sur le chantier du Royal Atlantis, j'ai réussi, pour la première fois, à avoir 30% de femmes dans mon équipe et la première architecte émirienne comme stagiaire. Je pense que tout dépend du management, les femmes seront de mieux en mieux acceptées, mais il reste encore des changements de fond à faire pour que les mentalités évoluent, et pas que sur les chantiers.

Y a-t-il des pratiques que vous souhaiteriez exporter ? Ou importer ?

Non, je pense que chaque pays a sa particularité et personnalité, il faut à tout prix éviter la globalisation de l'architecture et veiller à maintenir les racines culturelles.

Y a-t-il un bâtiment qui vous fascine à Dubaï ou en Arabie Saoudite ? En Belgique ? Dans le monde ?

Dubaï abrite quelques-uns des exemples les plus impressionnants d'architecture moderne : le musée du Futur, la Burj Khalifa, la mosquée de la Lumière, le musée Ethiad, l'hôtel Me et le BEEAH Headquarter de Zaha Hadid et bien sur le Royal Atlantis Hotel.

A Abu Dhabi, le Louvre de Nouvel, le musée Abrahams Family, la mosquée Sheikh Zayed, le palais Qsr Al Watan et les futurs musées Guggenheim de Gehry et Sheikh Zayed de N. Foster. En Arabie Saoudite, le quartier historique de Djeddah Al Balad a Jeddah, Centre King Abdulaziz pour la culture mondiale (Ithra) conçus par le cabinet norvégien Snohetta. Au milieu du désert saoudien Al-Ula se trouve le bâtiment Maraya et finalement le centre du Roi Abdullah. En Belgique, le palais Stoclet et les nombreux bijoux d'Art nouveau et d'Art déco.

Si vous n'aviez aucune limite, quels seraient vos plus grands rêves en termes de projets ?

Mon rêve serait de concevoir un musée dans le désert lieu de pureté et tranquillité absolue avec uniquement des matériaux recyclés sans air conditionné et basé sur des techniques de ventilations naturelles utilisées dans les anciens palais arabes.

Si vous deviez imaginer une technique de construction écologique ou un matériau quel serait-elle/il ? Ou un projet 100 % éco ?

La construction d'une maison faite de fibres de coco et d'argile avec des fenêtres faites de plastique recyclé.

ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DES MATIÈRES BRUXELLOISES EN 2023

Texte : Thierry Baneton – architecte responsable de la Chambre des matières bruxelloises

Les nombreux contacts avec le pouvoir politique et les directions des administrations comme urban. brussels, la SLRB, ou les pouvoirs locaux (services communaux, échevins de l'urbanisme) ont permis **des avancées significatives sur les grands thèmes** qui occupent notre profession et qui sont repris dans le mémorandum rédigé par l'Ordre, à savoir :

- La durée d'obtention des demandes de permis d'urbanisme ;
- Le temps de la concertation publique et son utilité dans le cadre des dossiers de minime importance ;
- Les excès de la réglementation et ses modifications successives et fréquentes ;
- Les contrats d'architecture dans le cadre des marchés publics (en collaboration difficile avec la SLRB sur base du contrat type existant) ;
- La révision du texte du RRU (à nouveau sur la table avec la nouvelle secrétaire d'état, Ans Persoons) ;
- L'audit concernant le CoBAT ;
- La finalisation et l'ouverture des plateformes de dépôt des demandes de permis dans les communes, ainsi que les éléments relatifs à la protection des données des maîtres d'ouvrage ;
- Les interventions du BMA dans le cadre des demandes de permis, mais également au niveau des candidatures pour les marchés publics et privés lorsqu'il s'agit de concours.

Depuis la lettre ouverte que nous avons faite paraître dans la presse en 2022, le pouvoir politique est enfin à l'écoute de nos demandes, et mieux encore, sollicite l'avis de l'Ordre de manière beaucoup plus régulière sur les sujets concernant les architectes, l'urbanisme et l'environnement.

Mis à part le suivi et la continuité dans la gestion des dossiers en cours, les points mis sur la table des discussions en vue de la prochaine législature sont :

- **L'institution BMA** que nous voudrions voir transformer en collègue BMA et non maintenue sur la tête d'une seule personne, collègue qui s'apparenterait à une commission du patrimoine du futur en comparaison avec celle d'aujourd'hui qui ne traite que du patrimoine du passé ;
- **Les modifications à faire valider au niveau du CoBAT.** L'objectif n'est pas de refondre le texte mais d'y modifier les éléments perturbants ou empêchant l'avancée des décisions sans tout bousculer ;
- **La mise en place d'une commission avec le pouvoir politique** : chaque modification de gouvernement remet en question le travail accompli par le précédent gouvernement dont les décisions ne sont pas forcément maintenues. Cette commission serait chargée de faire évoluer la politique générale et les grandes stratégies de Bruxelles sur des durées non liées aux pouvoirs en place et débarrassées des clivages liés aux gouvernants désignés, en quelque sorte dissocier l'architecture et l'urbanisme de la ville de toute décision purement politique et pas forcément compétente ;

- **Mettre en place un système de « formation permanente » des fonctionnaires chargés des décisions architecturales et urbanistiques** pour garantir une vraie culture de l'architecture et pour ouvrir la conception à une architecture du futur et moins protectionniste tout en respectant l'architecture qualitative déjà en place ;
- **Redorer le blason de l'architecture** qui est un art déclaré comme tel dans la déclaration de Davos de 2018 de laquelle sont issus les « 8 critères pour une culture du bâti de qualité ». Aujourd'hui, toute architecture avant-gardiste est boudée et peu écoutée. L'architecte est devenu principalement un technicien du bâtiment, applique les réglementations et doit mettre en place des compromis qui laissent insuffisamment de place à la créativité. Sans oublier le côté normatif de notre profession pour concevoir des bâtiments dans lesquels les gens vivent et travaillent, l'architecte doit pouvoir avant tout rester un concepteur visionnaire. Nous désirons mettre cette qualité et la plus-value qu'elle apporte à l'avant de notre profession. C'est un élément fondamental qui ajoutera à la qualité des espaces de Bruxelles une plus-value économique, quelle que soit l'échelle ou les configurations ou encore la nature des projets.

Il est clair que le travail ne manquera pas en 2024 !

COTISATIONS 2024 : LES MONTANTS NE BOUGENT PAS !

Texte : Frédéric Lapôte, secrétaire général de l'OAfg

Comme chaque année, l'OAfg – par souci de transparence – tient à présenter son budget 2024 lequel a été approuvé par le ministre des Classes Moyennes en date du 22 décembre 2023. Vous pouvez ainsi prendre connaissance des revenus et des dépenses prévisionnels de l'Ordre pour 2024. Dans la mesure où ce budget est en déséquilibre, il impose aux mandataires une gestion particulièrement rigoureuse des finances de l'Ordre avec la nécessité de procéder à des économies dès que faire se peut étant entendu que celles-ci ne doivent pas contraindre l'Ordre dans ses actions. Un savant dosage actions-missions versus finances-économies doit donc être trouvé. Pourquoi un budget en déséquilibre ?

Deux raisons principales :

1. Une augmentation des charges liée à l'inflation

Le budget 2024 de l'Ordre des Architectes comme celui des deux années précédentes n'échappe évidemment pas aux effets de l'inflation laquelle impacte essentiellement les frais liés au personnel de l'institution ordinale (rémunération). Il est à noter que le poste « frais personnel » est le plus important puisqu'il compte pour plus de 50% du budget. L'augmentation de la masse salariale correspond approximativement au montant du déficit budgétaire. D'autres postes sont également impactés par l'inflation comme celui lié à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

2. Le maintien des montants des cotisations

Pour 2024, il a été – à nouveau – décidé de ne pas augmenter les montants des cotisations. Le montant de la cotisation « architecte – personne physique » est aujourd'hui de 495 euros alors qu'il

était de 480 euros en 2004 ! (Il ne peut même pas être question d'indexation). Il y a toujours eu une volonté de limiter l'impact et même d'éviter tout impact du coût de la vie sur les cotisations. Il va de soi qu'un rattrapage (ne serait-ce que partiel) sera nécessaire dans les années à venir : il dépendra des résultats en fin d'année, résultats qui sont certifiés par un réviseur d'entreprise et qui peuvent être consultés dans les rapports annuels.

Les coûts informatiques

Les coûts informatiques de l'OAfg se réduisent d'année en année, résultat d'une politique d'investissement à long terme qui produit ses effets positifs. La plateforme ArchiOnWeb est efficace et performante. Elle sera bientôt accessible via It'sme afin de faciliter la vie des membres de l'Ordre. Et cette plateforme permet également le développement de nouveaux modules : dans ce cadre, les procédures de contrôles de stage seront prochainement digitalisées ... avec gain de temps et économies à la clef.

La taxe Reprobél

L'Ordre a conclu un accord avec Reprobél pour l'ensemble de ses membres. Cette taxe est donc bien incluse dans la cotisation et ne doit pas être payée individuellement par les architectes. Si Reprobél venait à vous réclamer une taxe, écrivez immédiatement au secrétariat de l'Ordre : secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be.

L'OAfg continue à prendre toutes les mesures utiles pour assurer une gestion saine de ses finances tout en veillant à pouvoir mener toutes les actions utiles à la défense de la profession et à la promotion de l'architecture, ce qui n'est nullement contradictoire avec la protection du maître d'ouvrage ... Au contraire !



Aperçu général du budget 2024

Frais personnel	50%
Budget CNOA	7%
Bâtiments	8%
Frais mandataires / Réunion	18%
Sensibilisation	8%
Honoraires	5%
Fournitures	3%
Frais IT	1%
Taxes & impôts	1%

DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Retrouvez dans chaque édition l'actualité de votre Conseil



Les vœux du Conseil de Namur

Le Conseil de Namur a chaleureusement accueilli ses membres à son événement de ce début d'année, célébrant leur présence en grand nombre, dans le magnifique cadre du château de Franc-Waret. L'enthousiasme était palpable, témoignant de la « réactivité » des 180 personnes présentes.

En plus du discours inspirant du président, Bruno Thiry, cet événement a été enrichi par la participation du président de l'ARAN, Xavier Michels, et de deux partenaires de renom BNP Paribas Fortis, et la présence de la société d'assurances Protect, représentée par Arnaud Degaudinne ; sponsors de la soirée.

L'équipe du Conseil de Namur accueille avec ferveur de nouveaux membres, les considérant déjà comme une famille. Les anciens membres sont applaudis pour leur travail passé, tandis que la nouvelle présidence prend la relève avec engagement.

Les activités de l'Ordre sont rappelées et un appel est lancé aux stagiaires pour participer aux discussions consultatives de l'Ordre dans le cadre de la commission de stage.



Les projets futurs incluent un appel à l'action pour les membres afin de défendre des causes telles que la numérisation des permis, les réglementations et la qualité architecturale en Wallonie.

Une atmosphère conviviale et dynamique règne lors de cette soirée, marquée par l'engagement, l'humour et la solidarité des membres présents.

Prochain rendez-vous à la veille des congés d'été, afin de continuer à échanger.

Un OJeudi Archi engagé pour la planète

Le jeudi 22 février dernier s'est tenu une projection du film « IN VIVO » en présence du réalisateur Mister Emma. Nous avons suivi, lors de cette projection, l'aventure de ces jeunes architectes pour découvrir un monde vivant, étonnant, inspirant. Florian Mahieu, Charles Palliez et Corentin Dalon sont les curateurs du pavillon belge à la Biennale d'architecture de

Venise de 2023. Le réalisateur belge Mister Emma, s'est lui-même glissé parmi l'équipe de Bento architecture afin de capter leur travail de curateurs, leur proposition pour la Biennale et bien au-delà, pour mettre en lumière leurs questionnements en tant que jeunes architectes face aux défis climatiques dont le monde doit faire face. Il n'y a pas de planète B mais il y a des idées, des recherches, des espoirs...

L'occasion également pour le Conseil de la province du Hainaut d'échanger avec les divers participants sur l'architecture face aux enjeux climatiques. Les chiffres sont sans équivoque et témoignent d'une réelle urgence.

Lors de cet événement, nous avons recueillis plus d'une trentaine de signatures de la « Charte pour le climat et l'environnement ».

L'objectif étant de rassembler les signataires de la charte autour d'un même objectif. Un engagement porteur de sens.



RAPPEL DESTINÉ AUX COLLABORATEURS

La convention de collaboration

Si vous acceptez d'intervenir en qualité de collaborateur sur un ou plusieurs projets, vous devez impérativement signer une convention de collaboration avec l'architecte personne physique ou morale qui vous confie la mission.

En effet, suivant l'article 4 de la loi du 31 mai 2017 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile décennale et l'article 7 de la loi du 9 mai 2019 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile professionnelle, les collaborateurs sont considérés des préposés

(couverts) de l'architecte ayant accepté la mission lorsqu'ils agissent pour le compte de celui-ci.

Ce lien doit néanmoins être démontrable ; d'où l'importance de signer une convention de collaboration lorsque le nom du collaborateur ne doit pas être expressément signifié à l'assureur.

Un modèle de convention de collaboration est disponible dans la bibliothèque du site internet de l'Ordre : www.ordredesarchitectes.be



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le bordereau des prix unitaires 2024 de l'UPA-BUA est enfin disponible !

L'Union Professionnelle d'Architectes, UPA-BUA, publie tous les trois ans, depuis 40 ans, une édition actualisée de son bordereau des prix unitaires. Ce document bilingue (FR/NL) s'est imposé, au fil des années, comme **un ouvrage de référence essentiel dans le monde du bâtiment en Belgique.**

L'édition 2024 du bordereau des prix unitaires reprend les prix pratiqués pour la fourniture et la mise en œuvre de plus de 2.000 postes relatifs à des matériaux et éléments de construction usuels (récoltés et analysés en 2022 et 2023).

Mais surtout, cette nouvelle édition, qui a bénéficié de l'appui de Bruxelles

environnement, intègre notamment les prix de plus de 200 postes relatifs aux matériaux circulaires, biosourcés et durables ainsi qu'aux équipements de techniques spéciales innovantes, afin de répondre aux nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les constructeurs.

Renseignements pratiques :

- Vous pouvez vous procurer le Bordereau des Prix Unitaires 2024 au prix de 125,00 € (qui comprend la TVA de 6%).
- cet ouvrage est toujours gratuit pour les membres effectifs de l'UPA-BUA en règle de cotisation.
- Renseignements complémentaires sur le site internet ou via : info@upa-bua-arch.be - 02/512.34.52.

POSEZ VOS QUESTIONS
VIA L'ONGLET
« CONTACT »,
L'ORDRE Y RÉPOND
RAPIDEMENT !